

ALSACE

Axe 5 : Accompagnement et prise en charge des publics accueillis

Le pouvoir d'agir

Contexte

Dans un contexte où les pratiques professionnelles évoluent vers plus de participation, d'autonomie et de reconnaissance des savoirs expérientiels, le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) s'impose comme une approche innovante et humaniste. Cette démarche vise à dépasser les logiques d'assistance pour favoriser l'engagement actif des personnes accompagnées. Elle invite les professionnels à repenser leur posture, à sortir du rôle d'expert pour devenir facilitateur de changement, en s'appuyant sur les ressources des individus et de leur environnement. Cette formation répond à la nécessité de transformer les pratiques d'accompagnement dans les établissements sociaux et médico-sociaux, en intégrant les dimensions de participation, d'adhésion, de prévention et de co-construction.

Objectifs

- Comprendre les fondements théoriques et pratiques de l'approche DPA.
- Intégrer une posture professionnelle favorisant l'autonomie et la participation des personnes accompagnées.
- Utiliser la démarche DPA pour générer du changement dans les relations avec les usagers, familles et partenaires.
- Outiller les professionnels pour favoriser la co-construction, renforcer l'autonomie et la participation du patient en l'impliquant activement lui et sa famille dans les décisions qui le concernent.
- Concevoir des interventions sociales centrées sur les capacités, les ressources et les contextes.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif JOUR 1

Fondements du DPA et transformation de la posture professionnelle Cette première partie vise à comprendre les principes du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) et à interroger les pratiques professionnelles actuelles.

Concepts clés du DPA :

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZi8N_CaH1gHDEGXQ7ep

Origines, principes fondateurs. Différences avec les approches traditionnelles de l'accompagnement.

Analyse des pratiques professionnelles :

Représentations de l'autonomie et de la participation. Identification des freins et leviers dans les pratiques actuelles.

Évolution de la posture professionnelle :

Notions de pouvoir, contrôle, alliance. Réflexion sur les postures : expert, facilitateur, accompagnant. Vers une relation éducative plus horizontale.

Mise en oeuvre du DPA et intégration dans l'environnement professionnel Cette seconde partie est centrée sur l'application concrète du DPA dans les situations complexes et son intégration durable dans les pratiques collectives.

Démarche et outils du DPA :

Étapes clés : zones de pouvoir, enjeux, objectifs, pistes d'action. Techniques d'entretien : reformulation, questionnement circulaire, écoute active. Accueil des résistances et des émotions. Expérimentation et mise en pratique.

Intégration dans l'environnement professionnel

Construction d'une culture partagée du DPA avec les équipes, familles, partenaires. Élaboration d'un plan d'action individuel et/ou collectif. Anticipation des freins institutionnels.

Public

Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

Exercice

2026

Code de formation

AFR 5.02

Nature

AFR

Organisé par

À déterminer

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences